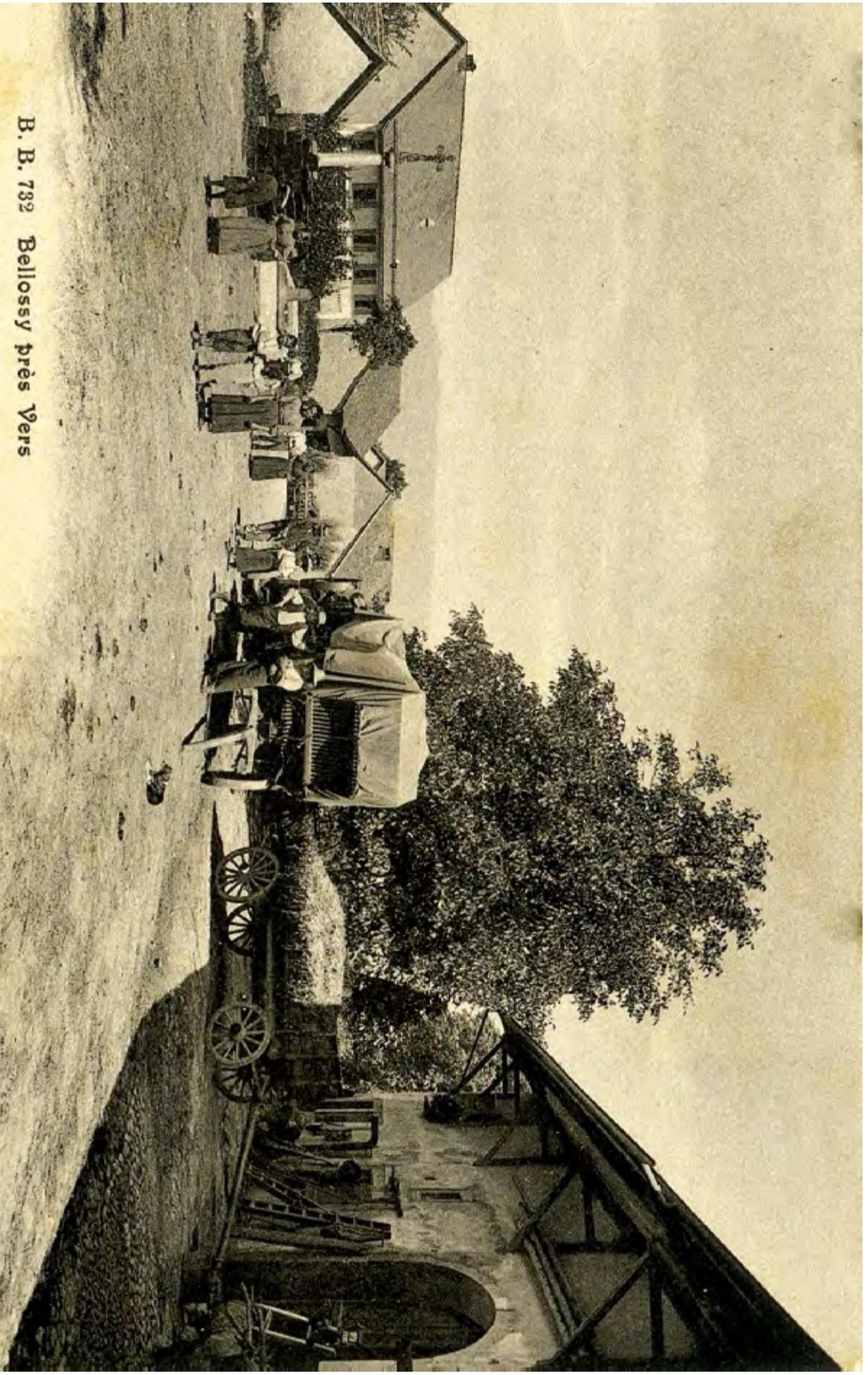


Commune de Vers



Vers autrefois



B. B. 732 Bellossy près Vers

Bellossy, la place du village, été 1912.

C'est le temps des moissons et la batteuse de la Maison Gros est de sortie devant la ferme familiale. La croix, à gauche, n'a pas encore été envahie par le marronnier. Juste à côté, un bassin et le four à pain, dans le petit bâtiment derrière la croix.



Chers Vernois

Chers Vernois

Cet été aux températures caniculaires et aux pluies rares nous fait prendre conscience d'un élément commun : l'eau potable, élément devenu si anodin et pourtant si vital.

Sachons prendre conscience du bien-être qui nous entoure : nous ouvrons un robinet et voici l'eau qui coule, de bonne qualité et en abondance. Nous sommes des privilégiés, apprécions-le. La Communauté de Communes du Genevois (CCG) aura sécurisé l'approvisionnement en eau potable de notre territoire sous la forme d'une double ressource lorsque le grand projet de puisage de la nappe sous le Rhône dite -Matailly Moisset- sera terminé. C'est le projet le plus important pour l'avenir serein de notre bassin de vie, cela mérite d'être dit et écrit. Cela n'empêche pas d'économiser cette eau si précieuse et je vous invite à respecter les restrictions demandées par le préfet de Haute Savoie.

Autre point crucial pour les générations à venir : le réchauffement climatique lié à l'ensemble des activités économiques trop polluantes que notre planète ne peut plus assimiler. L'État met en place des plans climat-air-énergie et valide une loi sur la transition énergétique, vecteur principal d'économie d'énergie et de moindre pollution pour l'avenir. Chacun doit s'informer et modifier sa façon de vivre de manière à moins polluer, c'est une question de survie de la société.

La CCG propose une plateforme pour la rénovation énergétique des bâtiments privés, ce qui permettra à chacun d'obtenir informations et conseils afin de diminuer la dépense énergétique des bâtiments et d'utiliser des énergies non polluantes. Le SYANE fait de même en direction des bâtiments publics. Les syndicats d'énergie de bon nombre de départements - le SYANE pour la Haute-Savoie -, font des projets de réseaux départementaux de bornes de recharge pour véhicules électriques, autre approche pour diminuer la pollution générée par la combustion du pétrole. La CCG commence l'étude de son potentiel disponible de matières organiques pour récupérer de l'énergie verte et durable au moyen d'un procédé de méthanisation. Les choses bougent dans tous les domaines, à chacun de nous d'être attentif à ce qui se passe pour économiser les énergies et réduire notre pollution, c'est l'affaire de tous.

La lecture de notre bulletin vous renseignera comme d'habitude sur bon nombre d'événements communaux et territoriaux qui jalonnent notre quotidien. La page annexe « lettre de bienséance » est à afficher bien en vue !

Notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) vient de prendre encore un peu de retard dû aux changements de certaines prescriptions administratives arrivées en cours d'élaboration du document et que nous devons respecter : la complexité de notre système finira par nous étouffer, puissent nos parlementaires en prendre conscience !

Je remercie tous ceux qui travaillent, tant à la réalisation de ce bulletin, qu'aux différentes tâches quotidiennes ou exceptionnelles permettant à une commune comme la notre de fonctionner. Je crois toujours et de plus en plus qu'il faut garder une certaine activité territoriale au plus proche de la population.

Je vous souhaite à tous une bonne continuation de cet été.

Votre maire, Raymond Villet

Au sommaire

Vers autrefois	2
Edito.....	3
Budget	5
Délibérations	6
Infos communales....	8
La Vie à Vers	14
Les Écoles	20
Les associations	24
Vers plus vert	30
Infos canton.....	31
Photos de classes....	35



*Quelques
génisses
curieuses
dans un pré
sous l'église*

Informations

Horaires d'ouverture

Mairie			
Secrétariat de mairie	Lun		14h15 18h00
	Mar		16h30 19h30
	Ven	08h30 12h30	
M. le Maire	sur rendez-vous		
MM.les adjoints	sur rendez-vous		
Tél. 04 50 35 20 33 - Fax. 04 50 35 15 47 - Courriel : mairie@vers74.fr			

Point poste			
horaires identiques à ceux de			
l'Auberge de la Fruitière			
mais fermé de 12h00 à 14h00			
Tél. 04 50 35 29 85			

Bibliothèque			
	Lun-Mer		16h30 19h00
	Sam	10h00 12h00	
Tél. 04 50 35 04 87 - courriel : bibliothèque@vers74.fr			

Déchèterie de Vulbens			
du 1 ^{er} novembre au 28 février	Lun à Ven	09h00 12h00	14h00 17h30
	Sam	09h00	17h30
du 1 ^{er} mars au 31 octobre	Lun à Ven	09h00 12h00	14h00 18h00
	Sam	09h00	18h00
Tél. 04 50 04 64 08			

Tarif de location des salles communales		
Salle des fêtes (caution salle 500 € - caution ménage 100 €)*		
	Résidents	Assoc.de Vers (1)
Demi-journée ou soirée en semaine	70 €	gratuit
Journée complète en semaine	90 €	gratuit
Week-end du samedi matin au lundi matin	130 €	gratuit
Petite salle rez-de-chaussée (caution salle 150 € - caution ménage 50 €)*		
Résidents de Vers uniquement		Assoc.de Vers (1)
la soirée	25 €	gratuit

* chèques (location+cautions) + attestation d'assurance au nom du titulaire du contrat exigés dès la signature du contrat.
(1) Utilisation régulière : une convention spécifique est conclue et fait l'objet d'une tarification définie par le Conseil Municipal.

Parution semestrielle gratuite Hiver - Été

Tirage 480 exemplaires

Commission information :

Dominique Ernst
Raymond Villet
Jean-Pierre Chauvet
Anne-Sophie Excoffier
Mélanie Mégevand
Geoffroy Verne

Directeur de la publication :

Raymond Villet

Rédaction et photos :

Dominique Ernst

Mise en page et composition :

Jean-Pierre Chauvet

Publicité :

Tarifs en mairie
(Tél.04 50 35 20 33)

Impression :

Imprimerie Villière
74160 Beaumont

BUDGET 2015

Budget général

Recettes et dépenses

Section de fonctionnement	1 544 867 €
Section d'investissement équilibré Dépenses-Recettes	1 888 038 €

Principaux postes budgétaires (recettes)

Participation de l'État (DGF)	57 638 €
Fonds genevois	280 000 €
Contributions directes (TH-TFB-TFNB-TP)	283 707 €

Syndicats (dépenses)

Aménagement du Vuache	3 361 €
Accueil petite enfance (intégré à la CCG) <u>déduit des attributions de compensation</u>	18 700 €
Complexe sportif du Vuache	15 141 €
CCAS Viry (EHPAD) : pas d'aide demandée cette année	----

Subventions aux associations

MJC du Vuache	8 954 €	Prévention routière	75 €	APE (Arbre de Noël)	250 €
ADMR	1 518 €	Centre Nous Aussi	100 €	Amic. des Donneurs de Sang	100 €
Apollon 74	106 €	Les Ombelles (EHPAD		Banque alimentaire	100 €
Arc en ciel	100 €	Viry)	100 €	Coeur et Santé	100 €
Allo stop alcool	100 €	TUVIH	100 €	OCCE (caisse des écoles) Fournitures	600 €
Bibliothèque	1718 €	Visite des malades (VMEH)	100 €	OCCE (caisse des écoles) Classe découverte	1 600 €

Personnel communal (salaires + charges)	260 550 €
--	------------------

Remboursements des emprunts

Capital	74 120 €
Intérêts	54 647 €

Taux des trois taxes

Taxe d'habitation (TH)	15,17 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	10,92 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	53,07 %

Budget annexe auberge communale « La Fruitière »

Section de fonctionnement	38 550 €
Section d'investissement	18 000 €

Budget annexe du CCAS

Section de fonctionnement	5 704 €
---------------------------	---------

Extraits des délibérations...

Séance du 5 février 2015

Projet de rénovation de l'église, en début de Conseil, M. Pierre Bajulaz, architecte spécialisé, intervient pour présenter le résultat de son étude. Les points faibles de l'église : apparition de fissures sur les façades est et ouest (présence, au niveau de la charpente, de jambes de force qui appuient sur les murs). Il s'agit d'un problème de structure préoccupant, qu'il faudra régler rapidement. Intérieur : remontées d'humidité par capillarité, il faut assainir les murs par l'utilisation d'un appareil idoine. Après assèchement, il serait possible de réaliser des crépis à la chaux. Changer le chauffage et l'électricité.

Les travaux à réaliser pourraient être mis en œuvre en trois phases, d'un coût d'environ 100.000 euros chacune. 1. Travaux sur la structure, rebouchage des fissures à la résine, dépose des travertins et pose d'un appareil d'assèchement. 2. Ravalement des façades à l'image de la façade sud. 3. Travaux intérieurs : électricité, peintures. Financements possibles : souscription (exemples de Megève, Bonne, Viry, Jonzier) et recherche des subventions.

Un groupe de travail est formé pour travailler sur ce projet. Il est composé de Jean-Pierre Chauvet, Anne-Sophie Excoffier, Marie-Andrée Viret et copiloté par Monique Duparc et Dominique Ernst.

Rénovation énergétique du bâtiment mairie-salle des fêtes, choix des travaux. Après présentation du dossier par M. le Maire, un débat s'engage. Certains membres du Conseil municipal ne souhaitent pas qu'un investissement aussi important soit réalisé sur le bâtiment de la mairie, mais envisagent d'autres solutions. Après discussion, il est convenu d'affiner le projet, de rechercher des subventions et de faire évaluer l'actuel bâtiment de la mairie.

Pour la rénovation de ce bâtiment, la commune va présenter un dossier de demande de subvention « Déffibat », mis en place par la Région Rhône-Alpes avec le soutien de fonds européens.

Séance du 5 mars 2015

Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget général et du budget annexe de l'auberge communale, hors la présence de M. le Maire, Eddy Clerc, 4e adjoint en charge des finances, présente au Conseil municipal les différents comptes et l'invite à se prononcer sur l'exactitude des écritures présentées. Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif du budget général et du budget annexe de l'auberge.

Voie de mobilité douce Maison Neuve-Vers chef-lieu, point de situation. La société Profils Etudes a présenté un avant-projet sommaire avec deux propositions de tracé : variante n°1 le long de la RD 23, variante n°2 en suivant le tracé de l'ancienne voie communale au sud de l'auberge. Les deux solutions vont être étudiées.

Implantation d'un container à textile proposé par la Communauté de Communes du Genevois (CCG), le Conseil autorise la mise place de ce container destiné à des associations caritatives sur le site de collecte des déchets de Maison Neuve.

Séance du 9 avril 2015

Présentation par l'APE (Estelle Gros et Caroline Fernandez) d'un projet d'aménagement des cours d'écoles étudié avec la commission scolaire. Ce projet, qui comprend notamment l'agrandissement de la cour de l'école élémentaire (goudronnage de la

partie sable), l'installation d'un toboggan, des traçages au sol de circuits pour les vélos, la création d'une esplanade colorée et l'installation d'une table avec des bancs, est accepté par le Conseil municipal.

Vote des taux d'imposition 2015 des quatre taxes directes locales et des participations et subventions pour l'année 2015 (voir page 5).

Vote des budgets primitifs pour l'exercice 2015 (voir page 5).

Voie de mobilité douce, après étude, la commission voirie préconise la variante n°2, qui suit le tracé de l'ancienne voie communale au sud de l'auberge. Le Conseil municipal confirme ce choix.

Séance du 7 mai 2015

Projet de jardins familiaux, demande de subventions auprès de la députée de la circonscription (30%) et du Conseiller départemental du canton (50%), pour un coût total estimé à environ 13.300 euros HT.

Rénovation énergétique du bâtiment mairie-salle des fêtes, demande de subvention au titre des fonds sénatoriaux (10.000 euros) et du fonds départemental pour le développement des territoires (240.000 euros), pour un coût total estimé à 882.000 euros TTC.

Information sur la possibilité de créer une police municipale intercommunale, M. le Maire explique que la sécurité et le respect des différentes réglementations conduisent les municipalités à envisager la création d'un service de police municipale qui serait partagé entre plusieurs communes du secteur.

Après étude et discussion, le Conseil municipal autorise le

...du Conseil municipal

maire à poursuivre les études sur ce dossier.

Séance du 4 juin 2015

Organisation des services périscolaires pour la rentrée 2015 (voir page 10).

Avis sur les principes de bien-séance pour le mieux-vivre ensemble, M. le Maire explique à l'assemblée que le jeudi 14 mai, jour férié de l'Ascension, de nombreuses nuisances sonores ont été constatées dans la commune. M. le Maire a même dû se faire accompagner des gendarmes pour faire cesser certaines de ces nuisances sonores. Il propose au Conseil municipal d'insérer une note d'information sur ce sujet dans le prochain bulletin communal. Il est également décidé qu'un arrêté municipal sera pris afin de réglementer les nuisances sonores les dimanches et jours fériés.

Adhésion à l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), M. le Maire explique les buts et les actions de cette association qui fédère les communes de moins de 3500 habitants. Dans un contexte de réforme territoriale peu favorable aux communes rurales, le Conseil municipal décide de l'adhésion de la commune de Vers à l'AMRF.

Accord local sur la répartition des sièges au sein du Conseil communal de la CCG, M. le Maire rappelle qu'à la suite de la décision du Conseil Constitutionnel qui avait invalidé les dispositions permettant un accord local de représentation proportionnelle, la loi du 9 mars 2015 permet à nouveau de mettre en place des accords locaux selon des critères précis. Deux propositions sont faites par la CCG : le maintien de la composition actuelle à 42 membres fixée par arrêté préfectoral ou la

mise en place d'un accord local à 47 sièges qui répondrait mieux aux critères de proportionnalité de la population mais diminuerait encore la représentativité des petites communes. Après avoir délibéré, le Conseil municipal se prononce pour le maintien de la composition actuelle à 42 membres.

Séance du 2 juillet 2015

Groupement de commande « projet Bellosy Vers-CCG », la Communauté de communes du Genevois a inscrit dans son programme de travaux 2017-2018 la réalisation de l'assainissement collectif du hameau de Bellosy. Dans ce cadre, la CCG changera aussi les colonnes d'eau potable vieillissantes, la commune aura à sa charge l'augmentation du dimensionnement des colonnes afin d'assurer la défense incendie, compétence restée communale. La commune réalisera un renouvellement de collecteurs d'eaux pluviales en synergie avec les travaux de la CCG.

Proposition de fusion des syndicats du Vuache, après présentation du projet, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de fusion du Syndicat intercommunal d'aménagement du Vuache avec le Syndicat intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache. Cette fusion devra être réalisée pour le 1er janvier 2017.

Emplois Atsem et agent technique, pour répondre aux besoins de la commune, le Conseil municipal approuve l'engagement d'un agent titulaire du grade d'Atsem pour un poste comprenant des travaux scolaires, périscolaires et de nettoyage (temps de travail hebdomadaire scolaire de 24 heures). Pour ce qui concerne l'entretien de la commune, à compter du 1er août 2015, M. Sébastien Dégeorges,

agent technique, a été recruté en remplacement de M. Robert Jaquet, qui a fait valoir ses droits à la retraite à la date du 1er septembre 2015 (voir page 13).

Recensement communal 2016, le Conseil municipal a nommé une coordonnatrice communale pour ce recensement en la personne de Mme Marie-André Viret, conseillère municipale, qui fera le lien avec les services de l'INSEE. Il conviendra en temps voulu de recruter un ou deux agents recenseurs.

Organisation, règlement et tarifs périscolaires pour la rentrée 2015, avec les nouveaux rythmes scolaires proposés par la mairie et acceptés par l'Académie. Le Conseil municipal prend connaissance de l'ensemble du dossier. Après discussion, quelques modifications sont proposées et retenues. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les nouveaux règlements, tarifs et modalités de fonctionnement des activités périscolaires (voir page 10).

Convention de location de la salle périscolaire, entre la commune et le Shotokan Karaté de Vers. Le Conseil municipal fixe à 16 euros le montant de location de la salle pour une séance, avec un total de 160 séances pour l'année scolaire 2015/2016.

Comptes-rendus
complets sur
www.vers74.fr

Inauguration du bâtiment périscolaire

Discours de Raymond Villet, maire de Vers, pour l'inauguration du bâtiment périscolaire qui s'est déroulée le samedi 6 juin 2015 en présence d'Isabelle Dorliat-Pouzet, sous-préfète, de Virginie Duby-Muller, députée, de Christian Monteil, président du Conseil départemental, de Pierre-Jean Crastes, président de la Communauté de communes du Genevois, et de nombreux maires et élus du canton.

C'est avec beaucoup de plaisir que l'ensemble du conseil municipal, par mon intermédiaire, vous accueille aujourd'hui, pour inaugurer officiellement ce bâtiment abritant les services cantine, garderie de notre groupe scolaire et comprenant une salle polyvalente.

Un peu d'histoire pour situer le projet :

Au cours des années 2007-2008 (le temps a passé !), le conseil municipal est parti des constatations suivantes :

- L'évolution de notre commune est très liée au développement du bassin économique franco valdo genevois.

- L'espace occupé actuellement par la cantine et garderie périscolaire, rez de sol du bâtiment école maternelle, est saturé et ne présente pas d'extension intéressante possible. (28 enfants de moyenne à la cantine, 13 en garderie)

- Nous observons une augmentation régulière des effectifs scolaires qui alimentent la cantine et la garderie périscolaires.

- Les familles au sein desquelles les parents

travaillent tous les deux sont grandement majoritaires et sont demandeurs de services permettant d'assurer une scolarité sereine à leurs enfants dans leur village de résidence. Ceci ne se démontre plus, c'est un fait de société.

L'offre d'une cantine garderie est donc indispensable à la pérennisation de notre école, pierre angulaire de la vie de notre village. Il faut construire un bâtiment comprenant un espace cantine, garderie et, si les moyens nous le permettent, penser à créer une salle supplémentaire.

Le conseil municipal a mandaté le CAUE de Haute Savoie -Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement- porté par le Conseil Général (départemental aujourd'hui) et destiné à aider les communes dans leur conception de projets.

Le CAUE nous a proposé le principe de construction au cœur de notre groupe scolaire, c'est-à-dire situé entre le bâtiment école élémentaire existant et le bâtiment école maternelle de façon à former un bloc compact, de communication facile et permettant d'économiser de l'espace.

Ce concept a rencontré l'approbation complète du précédent conseil municipal qui a décidé de l'adopter.

Le projet a donc démarré selon cette proposition.

L'architecte choisit en 2009 après appel d'offres, le cabinet Adela, Arnaud Delavareille gérant, a proposé l'Avant Projet Sommaire en fin 2009.

Le projet était donc lancé avec une prévision de mise à disposition en 2012.

Début 2012, la construction fût stoppée par défaut de qualité des bétons et l'entreprise de maçonnerie disparut dans le même temps. Nous avons dû lancer une procédure judiciaire qui s'est décantée fin 2013 suite à la décision de la compagnie d'assurances couvrant le maître d'œuvre d'assurer le coût du confortement de la structure. Les travaux de confortement ont été réalisés à partir de mars 2014 par une société spécialisée qui a posé une ceinture d'acier au niveau du rez de chaussée avec reprise dans les fondations. Un travail compliqué qui a nécessité de déconstruire une partie des éléments déjà existants. Pendant ce temps, nous avons dû mettre les services de cantine et garderie dans un annexe modulable provisoire. Ce bâtiment nous a donc procuré quelques soucis majeurs et là, j'ouvre une parenthèse de remerciements.

Je dois remercier tous les corps de métiers : maîtrise d'œuvre et bureaux



d'études qui ont cherché les solutions et les ont fait appliquer, entreprises qui ont dû arrêter pendant plus de 2 ans les travaux pour ensuite, démonter certaines parties déjà en place qu'il a fallu reconstruire après le confortement des murs ; je citerai en particulier l'entreprise Grandchamp qui a été exemplaire en répondant constamment présent. J'étends mes remerciements à tout le personnel communal, notre secrétaire Anouck en particulier confrontée à une situation administrative et financière permanente et complexe, aux enseignants qui ont subi les aléas d'un projet difficile à planifier leur procurant une longue gêne de fonctionnement et à l'ensemble des parents d'élèves, interrogatifs mais compréhensifs.

Aujourd'hui, ce bâtiment est presque terminé à l'exception de la végétalisation du toit qui reste encore à traiter !

Nous l'avons mis en service à la rentrée des classes de janvier dernier à la satisfaction de tous.

Ce bâtiment est fonctionnel, solide, gai, bien dimensionné, économe en énergie ; il comprend les espaces cuisine, hall d'entrée, cantine, garderie, sanitaires, pièce technique au niveau 0, entrée, vestiaire, salle polyvalente au niveau 1 ; niveaux reliés par ascenseur satisfaisant les personnes à mobilité réduite. Il est très bien isolé, son chauffage utilise d'une part des énergies renouvelables par procédé géothermique, 5 forages de 100 m de profondeur ont été fait dans cette cour, nous utilisons la chaleur de la terre au moyen d'une pompe à chaleur pour chauffer l'ensemble du bâtiment et d'autre part, nous utilisons l'air vicié de sortie du bâtiment pour réchauffer l'air entrant en utilisant un système de ventilation double flux. Nous attendons une année entière afin de faire un bilan des dépenses énergétiques qui devraient être très faibles. Nous sommes dans l'esprit de la transition énergétique.

Son dimensionnement correspond aux besoins de la commune en harmonie avec le schéma de cohérence territoriale de la CCG et permettra, en tout cas dans les 25 à 30 années prochaines, un agréable fonctionnement de notre groupe scolaire. Aujourd'hui, nous avons entre 40 et 60 enfants qui utilisent la cantine et une trentaine en garderie.

Voilà, le cœur de ce bâtiment conservera à jamais sa construction compliquée à l'abri des générations qui vont l'utiliser à leur plus grande satisfaction je l'espère.

Quelques précisions financières :

Le coût du confortement supporté dans un premier temps par le groupe d'assurances s'élève à quelque 500'000€ et est exclu des chiffres suivants.

Nous arrivons aujourd'hui à un prix final, construction et équipement, de 1'192'000€ TTC, 121'500€ TTC de prestations de maîtrise d'œuvre et bureaux techniques ce qui fait un coût final de 1'313'500€ TTC.

Nous avons reçu 376'349€ de subventions, dont 287'500€ du CG, 83'849€ de l'état sous le volet DDR, 5'000€ de fonds sénatoriaux ; une personne généreuse, Pierre Bolzli, venue s'installer dans la commune et aujourd'hui disparue a fait un don de 166'000€, nous penserons à lui en passant devant une plaque de souvenir que nous avons posé devant l'entrée Sud du bâtiment.

La commune a fait un emprunt de 300'000€ et a mis 471'151€ de fonds propres.

Un effort financier très important pour notre commune et là, je veux remercier toutes les personnes qui ont favorisé l'octroi des ces subventions : représentant de l'État, sénateur, avec une mention particulière pour le président du conseil départemental Christian Monteil et encore plus appuyée pour Georges Etallaz, conseiller général à l'époque, qui a soutenu ce projet. Sans sa compréhension de notre besoin et de notre situation dans le paysage socio-politique, nous n'aurions pas pu commencer ce projet et peut être nous aurions perdu notre groupe scolaire si dépendant de ces services annexes. Merci Georges.

Au final, nous sommes fiers de cette réalisation qui pérennise notre groupe scolaire, qui permet une meilleure cohésion sociale et procure une vie locale conviviale pour notre commune.

Clin d'œil aux élus supérieurs présents : nous travaillons maintenant à notre bâtiment mairie-salle des fêtes qui nous pose pas mal d'interrogations d'avenir, j'aurai l'occasion de vous en reparler.



Les Temps d'Activités Périscolaires évoluent

Mise en place

Pour la mise en place des Rythmes Scolaires, lors de l'année scolaire 2014/2015, la commune a fait le choix de proposer des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de 45 minutes par jour durant la pause méridienne (de 13h30 à 14h15). Lors de la période automnale (septembre-décembre 2014), la situation a été un peu délicate, car le bâtiment périscolaire n'était pas encore disponible. La mise en service de ce bâtiment, début janvier 2015, a apporté un vrai plus en termes de confort et d'espace, non seulement pour les TAP, mais aussi pour la cantine et la garderie.

Pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, nous avons fait le choix du concept des « Espaces ludiques », une combinaison spécialement étudiée d'une soixantaine de jeux et de jouets aux fonctions symboliques, d'imitation et de rôle. Validé par la Direction générale de l'Enseignement Scolaire, ce dispositif induit des progrès majeurs en termes de pacification des comportements, de coopération et de bien être, favorisant un accès aux apprentissages dans de meilleures conditions.

Bilan et perspectives

La commission scolaire avait prévu de faire un bilan des TAP au printemps 2015, plusieurs semaines après la mise en service du bâtiment périscolaire. Dans ce cadre, des réunions avec les élus de la commission, les enseignants, le personnel communal et des représentants des parents d'élèves ont été organisées. Lors de ces réunions, les TAP ont été jugés globalement

positifs, avec un « temps calme » apprécié avant de reprendre l'école l'après-midi.

Par contre, le choix de la pause méridienne avec un temps d'activité de $\frac{3}{4}$ d'heure n'était pas satisfaisant. Le principal problème tient à cette durée ($\frac{3}{4}$ d'heure), qui est jugée trop courte par le personnel communal pour développer des activités avec les enfants.

Après réflexion, une majorité s'est dégagée pour faire évoluer les TAP et proposer une durée de 1h30 répartie sur deux après-midis (mardi et vendredi, de 15h à 16h30) par semaine pour l'année scolaire 2015/2016. Cela permettait de proposer dans de bonnes conditions des activités diversifiées encadrées par le personnel communal, mais aussi par des intervenants extérieurs, qu'ils soient professionnels ou bénévoles.

Projet éducatif territorial

La commission scolaire avait commencé à travailler sur cette nouvelle organisation, lorsque que la municipalité a été informée par l'inspection d'académie que ce choix nécessitait la réalisation d'un PEDT (Projet Educatif Territorial), car le temps éducatif dépassait les 5h30 par jour pour les deux journées concernées.

Compte-tenu du travail très important que demande la réalisation d'un PEDT (un document rédigé avec l'ensemble des acteurs liés au scolaire et au périscolaire, qui recense et mobilise toutes les ressources locales et construit un programme cohérent et complémentaire des actions. Ce PEDT, document de plusieurs dizaines de pages, doit intégrer de nombreux



paramètres, et notamment les contrats locaux d'éducation artistique, les contrats territoires lecture, les contrats éducatifs locaux et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité) et du délai de remise de ce document à l'académie (15 mai 2015), il était évident que la mise en place de cette nouvelle organisation des TAP n'était plus possible pour l'année scolaire 2015/2016 et devait être reportée sur l'année scolaire 2016/2017.

Des TAP qui évoluent

Le fait de maintenir les TAP en version « pause méridienne de 45 minutes » pour l'année 2015/2016 a été fraîchement accueilli par les enseignants et par les parents d'élèves. En ce début de mois de juin, la situation semblait bloquée jusqu'à ce qu'Eric Dubarry, le directeur de l'école, informe la mairie d'une possibilité de dérogation qui pourrait laisser à la commune le temps nécessaire pour rédiger un PEDT composé d'un projet et d'un avant-projet définitif. La municipalité a immédiatement fait une demande dans ce sens auprès de l'inspecteur d'académie tandis que la commission scolaire se remettait au travail pour plancher sur les TAP version 2015/2016.

Dès que la commune a reçu le feu vert de l'académie et compte-tenu du délai très court pour mettre en place cette nouvelle organisation, le Conseil municipal a décidé de l'engagement d'un nouvel employé à temps partiel, qui prendrait en charge tout ce qui concerne le périscolaire. Mme Audrey Beguin, qui exerce cette fonction à la mairie de Chênex, a été recrutée pour ce poste. Un logiciel spécifique à la gestion du périscolaire a également été acheté par la commune. Un important travail a été fourni en quelques semaines pour mettre en place cette nouvelle organisation des TAP et du périscolaire. Outre la commission scolaire, M. le Maire tient à remercier particulièrement Mmes Audrey Beguin et Monique Duparc, première adjointe, qui ont passé de nombreuses journées à la préparation de cette nouvelle organisation.

La rentrée de septembre

A compter du 1^{er} septembre 2015, les Temps d'Activités périscolaires des écoles de Vers se dérouleront donc les mardi et vendredi de 15h à 16h30. Le personnel communal et différents intervenants extérieurs proposeront des activités dans les domaines suivants : initiation aux arts martiaux, danse, chant, initiation au théâtre, cuisine, scrapbooking, activités manuelles. Une garderie avec espaces ludiques sera également proposée dans le cadre des TAP.

Quant au Projet Educatif Territorial, il est en gestation et un avant-projet sera présenté aux services académiques avant fin du mois d'août 2015. Le document définitif devra être rédigé pour le mois d'octobre 2015.

Les Temps d'Activités périscolaires « version 2015/2016 » s'annoncent donc attrayants et devraient intéresser de nombreux enfants. La municipalité est consciente que tout ne sera sans doute pas parfait au mois de septembre, mais elle reste à l'écoute des parents et des enseignants pour améliorer les choses.



Le réservoir de Bellossy

Visite guidée du nouveau réservoir d'eau potable de Bellossy

Jeudi 11 juin 2015, la Communauté de communes du Genevois (CCG) avait convié élus et personnels des communes et de la CCG à une visite du nouveau réservoir « SP3 » situé à Bellossy.

Ce réservoir est un élément important du réseau d'approvisionnement en eau potable de Matalilly-Moissey actuellement en construction.

Ce nouveau réseau couplé à celui de la nappe du Genevois permettra un approvisionnement en eau potable sécurisé grâce à la diversification des ressources et le maillage des infrastructures d'adduction.

A terme, le point le plus haut du réseau, le réservoir de la Croix-Biche (Vers) sera alimenté par deux réseaux : celui de la nappe du Genevois à Crache (Saint-Julien-en-Genevois), en place depuis les années 1970, et le nouveau captage installé sur le site de Matalilly-Moissey (Vulbens).

Toutes les communes de la CCG auront ainsi un double approvisionnement intercommunal en eau potable.

Les visiteurs bénéficiaient des explications de deux ingénieurs de la CCG, Jérôme Toccanier, en charge du pôle environnement, et Solenne Verbrugge, responsable du projet, lors des visites guidées de cet impressionnant sarcophage de béton.

La mise en place du réseau d'eau de la nappe d'accompagnement du Rhône depuis le site de Matalilly-Moissey (Vulbens) est l'un des plus importants chantiers de ce type actuellement réalisé en France.

Les travaux ont démarré à l'été 2014 pour une mise en service au début de l'année 2016.

Pour plus d'informations, se reporter à l'article paru dans le précédent bulletin.



Le réservoir de Bellossy

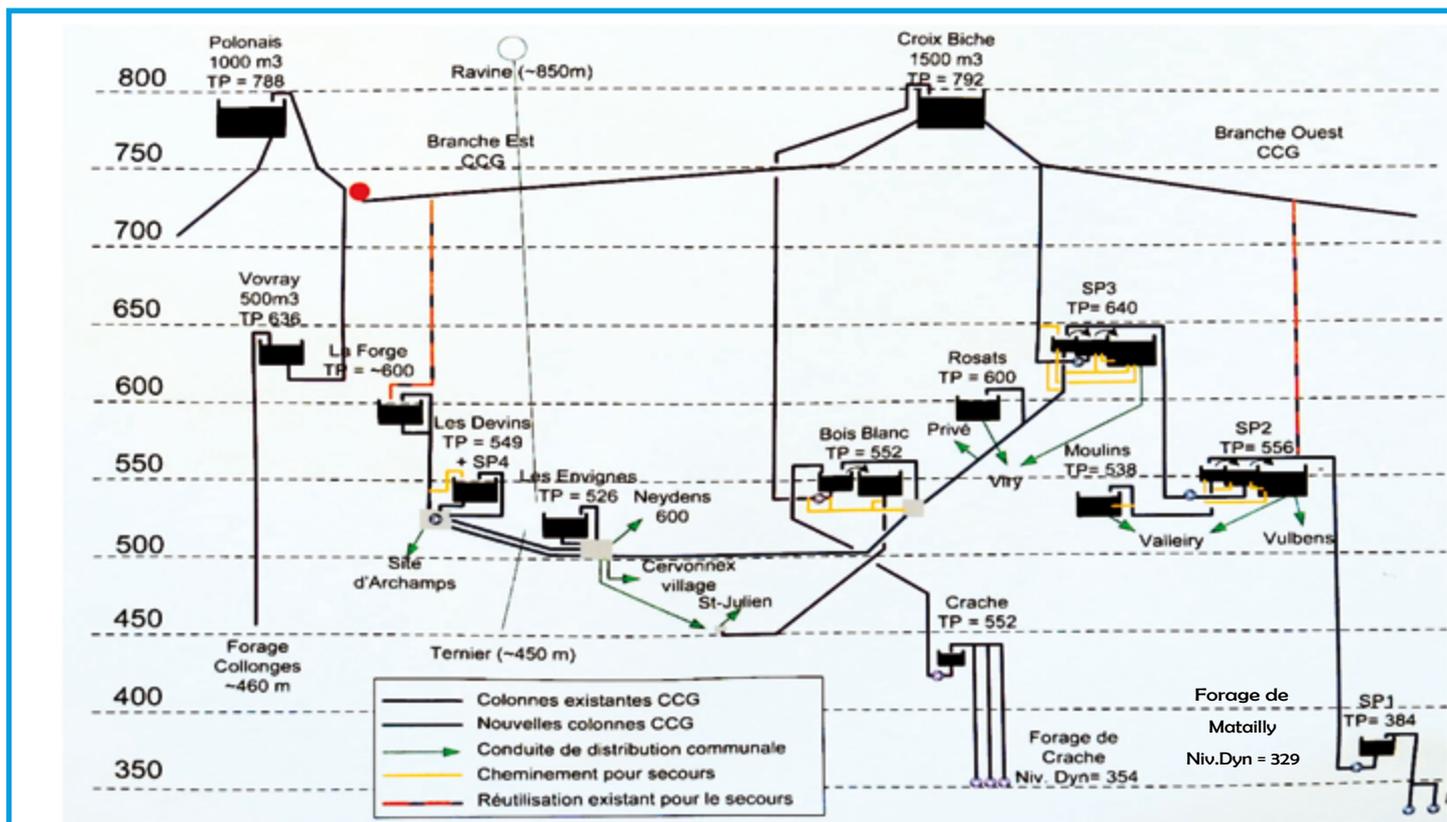


Schéma du futur réseau d'approvisionnement en eau potable de la Communauté de Communes du Genevois (à gauche les niveaux d'altitude des différents réservoirs).

Bonjour Sébastien, bonne retraite Bob !

Agent technique de la commune de Vers depuis l'an 2000, après avoir travaillé durant de nombreuses années pour la commune de Colonges-sous-Salève, M. Robert « Bob » Jacquet a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à la date du 1^{er} septembre 2015.

Pour le remplacer, la municipalité a choisi M. Sébastien Dégeorges parmi une vingtaine de candidats.

Au bénéfice d'une solide expérience d'agent technique polyvalent auprès de la commune de Copponex, où il utilisait notamment le même modèle de tracteur que celui en usage à Vers, M. Sébastien Dégeorges va travailler en binôme avec M. Robert Jacquet durant tout le mois d'août 2015.

Cela lui permettra de se familiariser avec les différentes tâches dont il devra s'acquitter dans notre commune.

M. le Maire et l'ensemble du Conseil municipal souhaitent une bonne et heureuse retraite à M. Robert Jacquet.



Une belle journée pour nos aînés

Ambiance conviviale pour le repas dansant des aînés organisé par la municipalité et le CCAS qui a rassemblé, le dimanche 3 mai, plus de 80 convives.

Cette 37^{ème} édition a débuté par l'accueil du maire, Raymond Villet. L'édile a invité les anciens à transmettre leur connaissance du passé de Vers aux nouveaux habitants de la commune, car ils sont « *la courroie de transmission des valeurs et de la mémoire du territoire* ». Cette journée festive s'est poursuivie autour d'un excellent déjeuner préparé par notre boulanger-traiteur, Stéphane Riso. Dans l'après-midi, les aînés entraient dans la danse grâce aux chansons distillées par l'orchestre du fidèle Christian Lacote.



Une fête villageoise « new-look »

« Vers en fêtes », tel était le titre de l'édition 2015 de la fête villageoise organisée par le comité des fêtes et les associations communales. Pour cette édition, le président Gabriel Ritlewski et son équipe avaient décidé de modifier en profondeur cette manifestation.

Exit le dimanche et bonjour le samedi pour des festivités « new-look » qui débutaient à 11h avec un grand concours de pétanque. Dans l'après-midi, tournoi de football à cinq, animations diverses (balade en calèche ou en voiture de course, jeux, etc.) et jeux pour les enfants.

En soirée, ce sont plus de 170 convives qui se régalaient d'un jambon à la broche et d'un gratin dauphinois cuisinés dans l'après-midi. Après la tombola et le café, le groupe « Mirage » prenait le relais pour entraîner les danseurs jusqu'au bout de la nuit.

Prochain rendez-vous : samedi 29 août pour la projection en plein air du film « Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ? ».



C'était la fête à l'école

Comme chaque année, la fête qui marque la fin de l'année scolaire a connu vendredi 26 juin un joli succès populaire. Face aux parents venus en nombre dans la cour de l'école élémentaire, des maternelles aux CM2,



la centaine d'élèves des classes d'Eric Dubarry, Anne-Laure Villemot, Laure Tollard, Virginie Coulon, Elodie Geslin et Audrey Julien a comme à l'habitude proposé un spectacle haut en couleurs composé de chansons et de danses.

Après la joyeuse agitation des élèves danseurs et chanteurs, l'instant s'est fait plus solennel avec la distribution des dictionnaires, offerts par l'Association des Parents d'Élèves, aux écoliers qui rejoindront l'an prochain le collège à Saint-Julien-en-Genevois.

Après cette séquence émotion, les participants se sont retrouvés autour d'un délicieux buffet préparé par l'A.P.E

Dimanche 2 août, le pèlerinage fête ses 70 ans

Créé en 1945 par l'abbé Claudius Fournier, qui était le curé de la paroisse de Vers depuis 1929, le pèlerinage de Notre Dame des Voyageurs rassemble chaque premier dimanche du mois d'août plusieurs centaines de pèlerins sur l'un des plus beaux sites de la commune de Vers. Ce pèlerinage, qui aura lieu cette année le dimanche 2 août, trouve son origine lors de l'époque troublée de la Seconde Guerre mondiale.



En fait, l'abbé Claudius Fournier voulut remercier la Saint-Vierge d'avoir protégé la commune contre la barbarie nazie, notamment lors des terribles journées des 16 et 17 août 1944 où furent incendiés les villages de Bloux, Chevrier et Valleiry.

Ce pèlerinage se déroule selon un rituel immuable, avec la messe en plein air à 10h30, suivie du repas champêtre sous chapiteau à 12h30 et d'une bénédiction dans la chapelle au milieu de l'après-midi.

SCP DUPONT Bernard
Géomètre Expert 

Bornages - Topographie - Urbanisme - Implantation
Etudes de lotissement - Nivellement - Copropriété
Expertises - Division en volumes - Cartographie couleur
SIG - Etudes voirie réseaux - Diagnostics immobiliers

Espace Saint Julien

16, rue des vieux moulins - 74160 Saint Julien en Genevois
Tél. 04 50 49 02 04 / Fax : 04 50 35 06 61 - Email : scp@scpdupont.com



Garage RICHARDET 

Agent Citroën

7 bis ancienne Route d'Anncy
74160 ST-JULIEN EN GENEVOIS
Tél. 04 50 49 28 31
Fax 04 50 49 36 56
gge.richardet@orange.fr



TREMBLET PAYSAGE
PAYSAGISTE

Création et entretien d'espaces verts
Déneigement



TREMBLET Sébastien
74160 VERS
09.53.99.39.60
ou 06.23.17.27.30



ELECTRICITE GENERALE
Chauffage - Climatisation - Ventilation
Antenne T.V. - Eclairage public
Alarmes - Motorisation portes et portails

Zone Artisanale - 74520 VULBENS
Tél. 04 50 04 36 07 - Fax 04 50 04 24 33
grandchamp.elec@wanadoo.fr

NASS'COIFFURE
Salon de coiffure Mixte
AVEC & SANS RENDEZ-VOUS

Tél. 04 50 94 37 05
9, route de la fruitière - 74160 VERS

CHENEX MOTOCULTURE
Frédéric Deffayet

**VENTE • RÉPARATION
MATÉRIEL ESPACES VERTS
SAV DÉPANNAGE GARANTI**



Route de Valleiry - 74520 CHENEX
Tél. 04 50 04 30 14 - Fax 04 50 04 32 56
chenexmotoculture@gmail.com

Auberge de la Fruitière
04 50 35 29 85
270 route de la Fruitière 74160 Vers



ESPACE CYCLES 04.50.49.26.07
espace-cycles.fr

Le spécialiste du vélo
à assistance électrique
à St Julien

- Conseil
- Vente
- Location
- Réparation

7 bis ancienne route Anncy
74160 St-Julien-en-Genevois



www.espace-cycles.fr





Tél. 06 99 20 07 55

**TOUS LES JEUDIS
CROISEE DE MAISON-NEUVE (VERS) DE 17h à 21h30**

Pour vos événements, nous nous déplaçons.

Nos pâtes à pizza sont faites MAISON au levain

Du 1^{er} au 7 de chaque mois, une pâte à pizza différente.

Du 8 au 31 de chaque mois, notre pâte à pizza est faite à base de farine complète.

Païement : carte de crédit / espèces / chèques

PIZZA / BRUSCHETTA	Pizza	Bruschetta
Marguerite Tomates, mozzarella, olives, origan	8.-- €	7.-- €
Napolitaine Tomates, mozzarella, anchois, olives, origan	10.-- €	8.50 €
Reine Tomates, mozzarella, jambon blanc, olives, origan	10.-- €	8,50 €
Champignons Tomates, mozzarella, champignons, olives, origan	11.-- €	9.50 €
Capricieuse Tomates, mozzarella, jambon blanc, champignons, câpres, olives, origan	11.-- €	9.50 €
Pizz Complète Tomates, mozzarella, jambon blanc, olives, origan, œuf bio	11.-- €	9.50 €
Pizz Complète Champ Tomates, mozzarella, jambon blanc, champignons, olives, origan, œuf bio	11.50 €	10.-- €
Pizz Complète de Luxe Tomates, mozzarella, jambon de Parme, olives, origan, œuf bio	11.50 €	10.-- €
Pizz Complète de Luxe Champ Tomates, mozzarella, jambon de Parme, champignons, olives, origan, œuf bio	12.-- €	10.50 €

PIZZA PTI BILLIG

	Pizza	Bruschetta
4 Fromages Tomates, mozzarella, chèvre, raclette, reblochon	11.50 €	10.-- €
4 Saisons Tomates, mozzarella, artichaut, champignons, jambon blanc, poivrons, olives, origan	11.50 €	10.-- €
Sicilienne Tomates, mozzarella, thon, oignons, câpres, olives	13.-- €	11.50 €
Norvégienne Tomates, mozzarella, saumon fumé, crème fraîche, ciboulette en saison ou câpres	13.-- €	11.50 €
Nordique Tomates, mozzarella, saumon fumé, crevette, crème fraîche, ciboulette en saison ou câpres	14.-- €	12.50 €
Crevettes – Champignons Tomates, mozzarella, crevettes, champignons, crème fraîche	13.-- €	11.50 €
Orientale Tomates, mozzarella, merguez, poivrons, oignons, olives, origan	11.50 €	10.-- €
Orientale chèvre Tomates, mozzarella, merguez, chèvre, oignons	12.50 €	11.-- €
Orientale Miel Tomates, mozzarella, merguez, pomme de terre, miel	12.-50€	11.-- €
Champ-Poivron Tomates, mozzarella, champignons, poivrons, olives, origan	12.-- €	10.50 €
Chèvre, Miel Tomates, mozzarella, chèvre, miel	10.50 €	9.-- €
Chèvre Noix Tomates, mozzarella, chèvre, noix	10.50 €	9.-- €
Chèvre lardé Tomates, mozzarella, chèvre, lard	11.50 €	10.-- €
Savoyarde Tomates, emmental, fromage raclette, jambon de Parme	12.50 €	11.-- €
Tartiflette Tomates, emmental, reblochon, pommes de terre, crème, lardons	12.-- €	10.50 €
Végétarienne Tomates, mozzarella, artichauts, champignons, tomates fraîches, Poivrons, oignons, olives, origan	11.50 €	10.-- €
Calabraise Tomates, mozzarella, salami piquant, tomates cerises, olives	13.-- €	11.50 €
Italia Tomates, mozzarella, jambon de Parme, tomates cerises, copeaux de parmesan, olives	14.-- €	12.50 €
Fermière Crème, mozzarella, oignon, lardons, pommes de terre	11.50 €	10.-- €
Carbonara Crème, mozzarella, lardons, oignons, œuf bio	11.50 €	10.-- €
Mer Crème, mozzarella, saumon fumé, thon, câpres, olives	13.-- €	11.50 €
Pizza du moment	Nous consulter	
Pour les Bout' chou	Pizza Reine ou Marguerite	6.-- €
PIZZAS DESSERT		
Nutella	6.50 €	
Nutella avec bananes ou noix	8.-- €	

Écoles : le mot du directeur

En cette fin d'année scolaire, les pensées sont toutes un peu dirigées vers les vacances ...et les derniers jours sont consacrés aux différentes sorties scolaires (notamment la classe découverte des élèves de cycle 3 à Lyon !), préparatifs de la fête de l'école et aux évaluations !

Après une année de mise en place des nouveaux rythmes scolaires le constat est positif quant aux 5 matinées travaillées mais la fatigue est plus importante pour tout le monde en cette fin de période.

Suite aux travaux des commissions et afin d'améliorer l'organisation des temps scolaires et périscolaires, une demande de dérogation a été déposée à la Direction Académique afin de modifier les rythmes pour la prochaine rentrée. A l'heure où j'écris, nous ne savons pas si cette dérogation a été accordée ou pas... Affaire à suivre !

Au niveau de l'équipe enseignante, des changements sont à noter. Mme Coulon Virginie, après deux années à Vers, rejoint l'école de Valleiry. Je la remercie pour son travail et son investissement dans la vie de l'école et lui souhaite réussite et bonheur dans sa vie professionnelle et familiale.

Mesdames Julien Audrey et Tollard Laure nous quittent également mais sont toujours sans affectation pour l'instant... Merci à elles aussi pour leur travail dans des classes particulières et leur investissement dans les projets de l'école : je leur souhaite le meilleur pour la suite de leur carrière !

Côté arrivées, Mme Aubel Christine rejoint l'équipe, sur un poste de titulaire (100%), après plusieurs années à Dingy-en-Vuache. Deux autres personnes doivent être nommées pour compléter l'équipe mais je n'ai pas plus de précisions pour l'instant.

Mesdames Geslin Élodie et Villemot Anne-Laure restent dans l'équipe et travailleront toutes les deux à 75%. Pour ma part, je continue également sur le même profil de poste : 25% classe, 25% direction et 50% ATICE (Animateur technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).

Les effectifs pour l'année 2015-2016 ne sont pas stables et plutôt en baisse par rapport aux estimations du mois d'avril : l'ouverture d'une 5^{ème} classe est compromise. Nous avons donc composé des classes en tenant compte de différents paramètres : répartition par niveau, âge, autonomie des élèves, locaux, configuration de cette année (classes chargées en C2 et C3), continuité pédagogique... nous sommes conscients que l'organisation adoptée n'est pas pleinement satisfaisante mais les choix sont très limités et en fonction des éventuels départs/arrivées pendant l'été, cette organisation peut être modifiée... situation peu confortable pour personne... Suivez attentivement les éventuelles évolutions en consultant régulièrement le site de l'école : j'y posterai les dernières informations concernant les rythmes scolaires, la composition des classes et les listes de fourniture pour la rentrée .

De nombreux projets ont été réalisés cette année et je tiens à remercier chaleureusement les enseignantes, l'APE, la mairie et l'ensemble des familles grâce à qui ces projets ont pu se concrétiser et enrichir les élèves de nombreuses expériences ! Une mention particulière pour Mme Geslin Élodie qui a organisé la classe découverte des CE2-CM1-CM2. Merci également à Mmes Tollard et Brizon et M. Rodriguès qui vont accompagner les élèves dans la capitale des Gaules du 24 au 26 juin 2015.

J'ai également une pensée particulière pour Pascale Gaillard qui après 24 années de travail au sein de l'école va prendre une année de disponibilité afin de s'occuper d'elle et de ses petits enfants. Je la remercie pour tout son travail, son professionnalisme, son investissement, sa gentillesse, sa disponibilité au service des enfants de l'école maternelle en particulier et de l'école en général !

Je terminerai en remerciant sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, œuvrent au bon fonctionnement de l'école.

Bonnes vacances à toutes et tous et rendez-vous le mardi 1er septembre 2015 !

Eric Dubarry

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/rpi-du-vuache/?lang=fr>

Tous au jardin !

Avec l'arrivée des beaux jours de printemps notre classe a commencé un projet sur le thème du micro-jardin. Il s'agit pour les élèves de réfléchir, réaliser, observer et prendre soin de petits jardins de la taille d'une feuille de format A4.

Après avoir désherbé et enlevés les cailloux les enfants ont planté chacun dans leur petite parcelle des graines de légumes (radis, courges, haricots...) ou des graines de fleurs. Ils ont commencé par creuser des petits trous pour y déposer les graines et les recouvrir avec de la terre. Ils ont aussi, par groupe de deux, replanté des plants de tomates cerise. A chaque récréation il fallait penser à bien arroser nos plantations !

Depuis quelques jours, les légumes ont commencé à pousser, nous allons bientôt pouvoir en goûter certains.

Les expériences en classe.

Ce projet a donné lieu en classe à des expériences en découverte du monde pour connaître les conditions de germination des graines de haricot. Les enfants ont pu s'apercevoir ainsi que sans eau et sans chaleur une plante ne pouvait pas pousser. Ils ont aussi observé la croissance des plants de haricot : les racines qui poussent d'abord sous la terre puis la tige au-dessus de la terre, avec ses feuilles.

La lecture de contes.

Les enfants ont beaucoup apprécié aussi la lecture de deux jolis contes autour de ces thèmes : Le gros Navet d'Alexis Tolstoï et Niamh Sharkey et Jacques et le Haricot magique de Pierre Semidot, illustré par Mayalen Goust. Deux grands classiques de la littérature jeunesse sur ce thème ainsi abordé par le biais de l'imaginaire, de la fiction.

Un grand merci à tous les parents qui ont participé à ce projet (pour labourer la terre, donner des graines et encadrer les enfants).



De drôles de petites bêtes dans la classe !

Au début du mois de mai de drôles de petites bêtes noires sont venues prendre pension dans la classe des Petit-Moyens qui devaient relever le défi de deviner ce que cela pouvait-être !

Ainsi les enfants ont eu beaucoup d'idées qu'il a fallu aller vérifier sur internet : des bébés lézards, des fourmis, des lucioles, des petits scarabées, des moustiques, des bébés coccinelles.

Premier indice : en les observant à la loupe on a vu qu'elles avaient 6 pattes... c'était donc des insectes ! Puis en regardant des images de toutes les petites bêtes imaginées par les élèves sur le rétroprojecteur ils ont fini par découvrir que ces petits insectes étaient en réalité des larves de coccinelles.

Puis les enfants, à tour de rôle, les ont nourries pendant un mois avec des œufs de chenilles et des pucerons. Ils ont ensuite pu observer le développement des larves de coccinelles qui grandissent et grossissent tellement que leur peau devient trop petite et se déchire (c'est la mue).

Au bout de quelques semaines les larves se sont fixées sur les grains de pop-corn et leur dernière peau s'est enlevée pour se recouvrir d'une nouvelle peau dure noir-orangé (la nymphose). Ainsi au cours de la métamorphose, les ailes de la coccinelle se sont formées à l'intérieur de la nymphe et quelques jours plus tard les coccinelles adultes ont déchiré la nymphe et déployé leurs ailes.

Dès le lendemain les élèves se sont rendus dans le jardin pour les relâcher. Ils ont ainsi appris que les coccinelles sont des insectes très utiles pour le jardin. En dévorant tous les pucerons, elles aident les plantes à se protéger contre ces insectes qui sucent leur sève.

Anne-Laure Villemot.



Écoles : MS - GS

Un lapin en maternelle

Au retour des vacances du mois de mai, un invité attendait les enfants, caché derrière un drap dans un coin de la classe. Ces derniers ont mis peu de temps à deviner que nous allions accueillir un lapin ou plus exactement une lapine naine puisqu'il s'agit d'une femelle ! Nous avons réalisé un vote pour lui trouver un prénom. Voici donc: Toudoux.

Dans le cadre de la découverte du monde, nous avons ainsi pu travailler sur le vivant en observant la vie et la croissance de ce petit mammifère. Nous avons appris que dans la nature, le lapin vit dans une galerie creusée dans le sol : le terrier. Dans notre classe, notre lapine a une très grande cage dans laquelle elle peut gambader et la salle de classe est son terrain de jeu préféré.



Elle a un pelage doux mais aussi de grandes griffes. Elle a de longues oreilles et sa petite queue est touffue. Nous avons pu découvrir que le lapin est herbivore. Nous donnons à Toudoux les herbes et racines qui poussent dans notre jardin, du foin, des graines et des épluchures de carottes ou de fruits (pomme, poire). Mais aussi du pain sec que nous apportons de la maison.

Nous ne lui avons pas encore trouvé de mari afin de travailler sur l'accouplement, la naissance et découvrir qu'elle produit du lait pour allaiter ses petits qu'on nomme les lapereaux.

Mais peut-être que l'année prochaine...
A suivre !

La classe des Moyens-Grands

Écoles : CE2 - CM1 - CM2

Le voyage à Lyon

Après plusieurs mois de préparation, notre classe de CE2-CM1-CM2 s'est rendue à Lyon du 24 au 26 juin. Sur place, nous avons pu visiter le Vieux Lyon, le musée Gallo-Romain, le musée Gadagne, le musée des Beaux-Arts, le parc de la Tête d'Or. Nous avons aussi assisté à un spectacle de Guignol, réalisé par la famille Streble au théâtre de la Ficelle.

Je souhaite remercier tous ceux qui nous ont permis de faire ce voyage : APE, mairie, parents d'élèves,



Conseil Général ainsi que nos accompagnateurs : Madame Brizon, Madame Tollard, Monsieur Rodrigues.

Ce voyage a été, pour tous, un moment unique et nous laissera pour toujours de beaux souvenirs.

Mlle GESLIN

La classe a visité le site de traitement des déchets SIDEFAGE à Bellegarde.

Notre constat :

Chaque habitant jette 500 kg de déchets par an. Ainsi, en France, nous ne savons plus quoi faire de nos déchets. Il y en a trop ! Il faut réagir !

Pourquoi est-il important de trier nos déchets ?

Tout d'abord il faut éviter de détruire la nature en creusant toujours plus de fosses à déchets.

Ensuite, si l'on recycle le papier et le carton, cela évite de recouper davantage d'arbre et d'épuiser nos ressources.

Enfin, si l'on brûle moins de déchets, on consomme moins d'énergie et l'on rejette moins de fumées.

Comment faut-il faire ? Nous devons recycler nos déchets pour réutiliser la matière.

Je peux recycler :

- le papier, le carton en les mettant dans les conteneurs bleus.
- Le verre dans le conteneur à verre.
- les plastiques (ayant un bouchon) et l'aluminium (boîte de conserves, bidon de sirop) dans les conteneurs jaunes.
- Attention les piles et les ampoules sont à ramener dans les magasins.
- Les médicaments doivent être ramenés en pharmacie.

Enfin, avec mes épluchures, je peux réaliser un compost qui nourrira mon jardin dans quelques temps.

Pour réduire nos déchets:

- J'évite le gaspillage en n'achetant que le nécessaire et en remettant les restes au frigo.
- Je privilégie les grosses boîtes au lieu de plusieurs individuelles.
- J'achète des éco-recharges.
- Je vends ou donne mes vêtements.
- J'utilise mon cabas.

Productions d'élève :

Un carton se promène et tout à coup, il rencontre son amie la bouteille en plastique.

« Bonjour Cartonéto. Bonjour, Bouteillo. On va se promener ? D'accord, mais après on va à l'usine. Les deux amis se baladent puis se dirigent vers l'usine. Il est temps de se refaire une petite beauté. Oh oui ! Moi j'aimerais bien être une brosse de princesse. Moi j'aimerais bien devenir un livre. Le carton et la bouteille sont partis pour être recyclés. Ils sont devenus comme ils l'avaient imaginé.

Camille D.

On trie ! On trie ! Que c'est amusant ! Oh oui ! On trie ! On trie ! On n'a déjà jeté 500 kg !

C'est beaucoup trop !

Axel

Il était une fois, dans le pays des souris...

Il y avait plein de déchets et les souris continuaient à jeter, jeter et jeter encore. Un jour, une souris avait fait un trou pour jeter ses déchets et sans faire attention, elle mit une pile à l'intérieur. Elle n'avait pas remarqué la pile qui contenait des produits chimiques. Un jour, il y avait tellement de déchets et le pays était inondé, qu'il fallait trouver une solution. Depuis les souris trient, trient et trient pour éviter l'asphyxie.

Maya



L'année scolaire se termine et le temps ensoleillé permet à toute l'équipe de prendre un peu de repos bien mérité. Depuis le marché de Noël, l'APE a organisé différentes ventes (lasagnes, chocolats, sacs personnalisés,...) et manifestations permettant aux parents, aux enfants et aux villageois de se rencontrer dans une ambiance simple et amicale.

La fête du printemps a vu son bonhomme hiver s'embraser et la piste de danse s'enflammer et, nouveauté cette année, le vide grenier a animé la place des quatre jeudis le dimanche 7 juin, réunissant bon nombre d'habitants sous une météo une fois de plus au beau fixe. Cet événement a rencontré un franc succès et sera certainement reconduit l'année prochaine.

L'équipe de l'APE travaille depuis deux ans conjointement avec la mairie sur l'aménagement des cours d'école. Certains équipements sont déjà en place (vélos, toboggan dans la cour des petits, divers jeux dans la cour des grands) et le « gros œuvre » doit être finalisé cet été.

Nous tenons une fois de plus à remercier les parents d'élèves, membres actifs ou non pour leur participation aux différents événements, l'équipe enseignante pour son dynamisme, l'équipe municipale et le personnel communal pour leur aide précieuse ainsi qu'à tous les villageois qui nous soutiennent.

J'en profite également pour faire un petit appel aux parents anciens ou nouveaux à Vers ; nous avons besoin de vous ! Un petit coup de main sur une seule manifestation dans l'année nous permet de pérenniser l'activité de l'APE qui profite à tous les enfants de l'école (financement des activités scolaires et des déplacements, achat de matériel pédagogique, etc.) ; donc n'hésitez pas !

Bel été à tous,

Pour l'équipe de l'APE,
Estelle GROS



Les vélos de la maternelle, un achat cofinancé par la municipalité et l'APE

Un petit mot en ce milieu d'année.

La météo n'était pas avec nous et notre 1ère course de la saison a du être annulée. Reste encore celle du mois de septembre. Croisons les doigts...

En avril, les pilotes voitures se sont rendus à Saint-Etienne pour une courses avec de bon résultats à la clé. Un très bon WE également. Tous affichaient fièrement nos T shirt à l'effigie du Mini Racing Club de Vers.

Comme la saison passée, plusieurs pilotes hélico du club ont participé au mois de mai à un meeting du coté d'Auxerre. Une belle surprise sur place, puisque quelques « top pilotes », dont le champion du monde Dulkan Bossion, étaient de la partie ! Un autre monde s'ouvrait à nous !

Notre rencontre « hélico » qui s'est déroulée les 30 et 31 mai a été un franc succès. 35 pilotes venus de divers coins de France nous ont, tous, offert de beaux vols durant tout le week-end.

Soleil, chaleur, pas de vent, de la bonne humeur. Un WE parfait !

A bientôt, nombreux sur le terrain et bon été à tous

<http://www.mrcv74.tk/>
Photo du week-end hélico :
<https://www.facebook.com/mrcv74>



Donneurs de sang

En ce début de vacances d'été, l'amicale est heureuse d'avoir pu compter sur 42 donateurs lors de la collecte du mois d'avril dont plusieurs étaient de nouveaux venus !

L'amicale a connu un changement au sein du bureau lors de l'assemblée générale du 13 mars dernier : Christiane Excoffier a cédé la présidence à Damien Grabinski (notre photo) après 13 années de bons et loyaux services ! L'amicale tient à la remercier pour son engagement et sa motivation durant toutes ces années !



L'amicale c'est non seulement donner son sang pour sauver des vies, mais c'est aussi le plaisir de se retrouver et de partager des moments très conviviaux ! Comme par exemple un week-end randonnée au plateau du Retord au mois de septembre prochain !

Un autre projet, celui d'un week-end au salon de l'agriculture à Paris, en collaboration avec le comité des fêtes de Vers, est en train de se mettre en place pour février 2016.

Nous vous rappelons que la prochaine collecte aura lieu le vendredi 9 octobre 2015 à la salle des fêtes (Maison Neuve), nous espérons vous compter nombreux !

Bon été à tous.

Shotokan Karaté de Vers

Nous entamerons en septembre la 18ème saison du Shotokan Karaté do Vers (SKV). Au fil des ans, le club a connu une belle évolution, tant en terme d'effectifs que de qualité d'enseignement. Chaque année, en plus des cours du mardi et du jeudi, le SKV propose en moyenne quatre stages par saison, avec l'objectif de faire encore mieux connaître cet art martial traditionnel qui offre de nombreux bienfaits dans les domaines du bien-être, du self-control, de la maîtrise des énergies ou de l'autodéfense.

Dans le cadre d'une collaboration avec la mairie, nous allons déménager dans la grande salle du nouveau bâtiment périscolaire. Equipé de tatamis, ce bel espace devrait nous permettre de continuer à évoluer.



La reprise des cours aura lieu le mardi 1er septembre.

Pour les enfants, le mardi de 18 h. à 19 h.

Pour les ados (dès 12 ans), le mardi et le jeudi de 19h. à 20h30.

Durant tout le mois de septembre, possibilité de deux cours gratuits pour découvrir le karaté.

Renseignements :

06 85 02 46 70

www.shotokan-karatedo.fr

En 2014 la bibliothèque a reçu une subvention de l'Assemblée des Pays de Savoie pour acheter des romans policiers.

Pour vous plonger dans l'univers des intrigues, des coupables non suspects, des suspects non coupables, des évidences trompeuses, des élucubrations, nous vous entraînerons samedi 26 septembre dans une passionnante enquête policière dont vous serez les héros !

Prêt à relever le défi ? À démêler « Une affaire bien véreuse » ?

Fin août nous distribuerons une affichette dans vos boîtes aux lettres:

- déroulement de l'après midi et de la soirée
- modalités d'inscription
- délai d'inscription

En attendant venez affûter vos méninges en empruntant l'un des 200 romans policiers de la bibliothèque dont 70 obtenus grâce à l'Assemblée des Pays de Savoie.

Autre invitation au bien-être de la lecture : la 22ème sélection Lettres frontière

Il y en a pour tous les goûts et toutes les humeurs :

De la douceur et de la tendresse avec « **L'alphabet des anges** » de Xochtl Borel ou « **Le canal** » de Valérie Gillard. De grandes épopées d'hommes hors du commun dans « **L'affaire des vivants** » de Christian Chavassieux ou « **L'ami barbare** » de Jean-Michel Olivier.

Une énigme à résoudre dans « **Le collier rouge** » de Jean-Christophe Rufin.

La psychologie d'un personnage dans « **Le mal qu'on se fait** » de Christophe Fourvel.

La légende de Buffalo Bill dans « **Tristesse de la terre** » d'Eric Vuillard.

La grande et les petites histoires dans « **Le miel** » de Slobodan Despot.

L'humour des deux romans : « **Comment j'ai mangé mon estomac** » de Jacques A. Bertrand

et « **La trinité bantoue** » de Max Lobe.

ENQUÊTE POLICIÈRE GRANDEUR NATURE

Meurtre mystérieux à VERS
Devenez enquêteurs pour résoudre cette énigme.
Récompense pour la meilleure équipe

26 SEPTEMBRE 2015 14H00

BRIGADE CRIMINELLE
VERS
44 ROUTE DE FRANCE

Animation sur inscription à la BIBLIOTHÈQUE DE VERS
Tél : 04 50 35 04 87 – bibliotheque@vers74.fr

VERS **74160**



La bibliothèque c'est aussi les accueils de classes.

<http://www.lettresfrontiere.net/prix-lettres-frontiere/22e-selection/>

www.vers74.fr onglet la vie de la commune

Jusqu'au 30 août la bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10h à 12h

Dès le lundi 31 août ouvertures reprise des horaires habituels :

lundi et mercredi de 16h30 à 19h samedi de 10h à 12h

La bibliothèque de Vers un lieu ouvert à tous, à consommer sans modération

Les jeunes pousses du FC Vuache au Camp Nou de Barcelone !

Tout est parti d'un courriel publicitaire pour le tournoi de football de Barcelone (catégories U11 et U13). Pourquoi pas ? On essaie, on verra bien ! Mon collègue Steve est de l'aventure, et je sais que les jeunes de l'ES Viry ont déjà participé à ce tournoi, donc on ne se lance pas complètement à l'aveugle et je pouvais glaner des informations.

Après avoir bien calculé le budget, j'annonce le projet un soir d'octobre, juste après l'entraînement. Les enfants ont déjà des étoiles dans les yeux ! Le car s'est rempli en deux semaines, quel succès ! Il ne nous restait plus qu'à travailler, pour que tout se passe parfaitement.

Pas droit à l'erreur. Une telle sortie n'avait, à ma connaissance, jamais été organisée au sein du club, donc il ne fallait pas se louper.

Grâce à Stéphane, Bruno, Fabrice, Steve, tout s'est mis en place, logiquement, rapidement, naturellement.

Un travail d'équipe, important, où chacun amène quelque chose. Tout comme dans le football, on peut faire de grandes choses quand tout le monde va dans la même

direction, c'est d'ailleurs ce qu'on essaie de faire comprendre aux enfants de l'école de foot.

Professionalisme et communication excellente de la part de l'organisateur du tournoi, ce qui aide énormément. Je ne vais pas ici raconter et décrire le séjour en entier. Demandez aux joueurs ! Ce sont eux les principaux acteurs, ils vous le raconteront avec leurs mots, simples, comme un enfant de 13 ans sait le faire.

But du tournoi : découvrir d'autres horizons, voir comment se pratique le football, langage universel, au-delà de nos frontières, et donc, pas besoin de parler espagnol ! Les jeunes footballeurs du FC Vuache ont été courageux, car le niveau était élevé, mais ils ont su s'adapter. Pas facile pour les U13 sur le terrain à onze alors qu'habituellement ils jouent à huit sur un demi terrain. Quant aux U11, ils ont eu fort à faire face à des « rouleaux compresseurs » comme le FC Barcelone, ou la Lausanne Foot Academy.

Au final, un séjour magnifique, qui restera dans les mémoires des enfants et des accompagnants. Après le tournoi, nous avons

visité le Camp Nou, stade mythique du FC Barcelone, musée, gradins, vestiaires, pelouse, entrée des joueurs, là même où passent les stars actuelles que sont Messi, Neymar ou Suarez. L'endroit est vraiment impressionnant, pour les enfants comme pour les adultes !

Les dix heures de car pour le retour se sont bien passées, les enfants étaient fatigués, mais avec des souvenirs plein la tête !

Sacha SAITTA
Responsable
des jeunes
du F.C Vuache



GARAGE JACQUET
Bernard et Sophie
à votre service ! Mécanique - Electricité Auto
Votre agent Renault à Viry depuis 30 ans



« L'Eluïset » 267 route de Fagotin 74580 VIRY - Tél. 04 50 04 75 88

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS ET TRAVAUX PUBLICS
André LYARD
63 allée des Morilles 74160 VERS
Fax 04 50 35 25 77
Port 06 08 43 71 14
Tél. 04 50 35 21 78



SERGEM Electroménager
DEBORNE G. - SAXOD J.
Une équipe dynamique à votre service !
*La compétence, nous l'avons
Le résultat, vous lavez !*



BOSCH

Tél. 04 50 04 47 36 102 rue des Grands-Prés
Fax 04 50 04 66 47 Zone Artisanale
74160 PRESILLY

Antenne
Réception terrestre
& Satellite
TNT - HD
Réseaux câblés



Impasse des Bottières
74270 FRANGY
Tél. 06 84 89 66 21
06 84 93 01 98

Interphone
Portier vidéo
Contrôle d'accès

PATIN SARL

Spa - Piscine - Sauna et Hammam
Exposition de 100 m² de Spas

400 route de Viry - 74160 Beaumont
www.patin-sarl.com
06 23 76 28 38



**LE FOURNIL
SUCRÉ SALÉ**
PAIN PÂTISSERIE TRAITEUR

Votre commerce de proximité à Vers
Venez découvrir nos produits artisanaux !
Tous les vendredis, plat cuisiné à emporter,
réservez par téléphone ou en magasin !

Fermé le mardi
Tél. 04 50 31 97 07

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES
SCEA Lyard
Battage - Débroussaillage - Distillation



175, route de Viry - 74160 VERS
Portable : 06 16 19 15 20 - 06 09 38 82 39 - Tél : 04 50 35 20 01
Fax : 04 50 35 24 94

Vers un changement climatique...

Tant pis si nous nous répétons, mais il est important de parler du réchauffement climatique qui, malheureusement, s'aggrave. Les événements extrêmes sont de plus en plus fréquents. Il est aujourd'hui prouvé que cela est bien dû, en grande partie, aux activités humaines (95%), les climatologues et les scientifiques sont, à présent, formels.

La montée des océans, les inondations, la sécheresse, la désertification, les vents violents, les tempêtes ont déjà des conséquences économiques, sociales et sanitaires alarmantes. Chaque année, plus de 30 millions de réfugiés climatiques sont contraints de se déplacer.

Cette année, la France organisera avec l'ONU la 21^e conférence sur le climat, du 30 novembre au 11 décembre 2015. Le but sera d'aboutir à un accord international qui permettrait de contenir le réchauffement en de ça de 2°C, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et toutes les actions en cours. Cette conférence devra aussi montrer la compatibilité entre économie et écologie ainsi que le fait que tous les états doivent être soumis aux mêmes règles.

Il est très important que tout le monde soit conscient que l'heure est grave, qu'il n'est plus question de laisser encore du temps aux pollueurs et que notre inaction va nous coûter très cher.

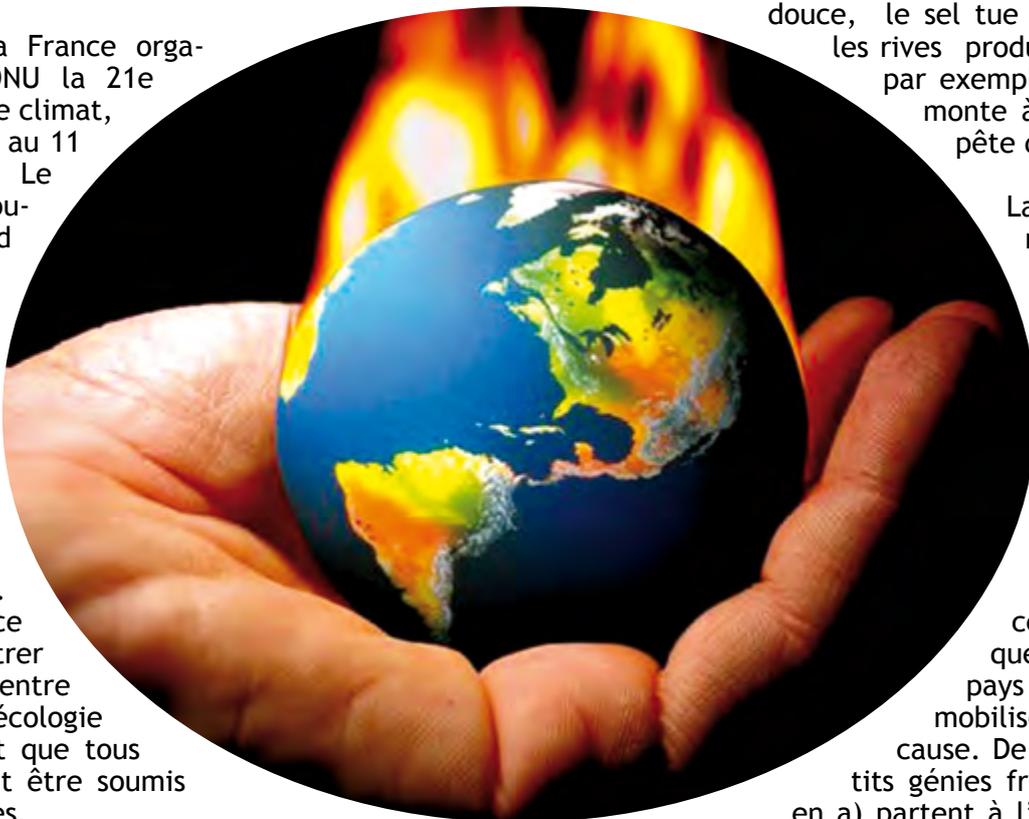
Certes, il nous est difficile de changer de comportement, mais le bouleversement climatique sera encore plus déstabilisant au niveau mondial. Actuellement, ce sont les peuples les moins pollués qui subissent en premier les effets néfastes du réchauffement.

Les Inuits, par exemple : leurs maisons s'effondrent sous la fonte des glaces. Les hommes ne peuvent déjà plus aller chasser car des rivières se forment soudainement dans la banquise et ils se retrouvent piégés sur des îlots ; idem pour les animaux qui ne

peuvent plus ni se nourrir, ni se reproduire, ni nicher. Des énormes blocs de glace (comme la superficie de Paris) se séparent de la banquise. Les ours affamés attaquent les villages...

Dans les pays plus chauds : c'est l'eau qui engloutit toutes les terres, les maisons sur pilotis doivent être surélevées. Des villages côtiers sont abandonnés. Là où se trouvaient autrefois des forêts, on ne distingue plus que le sommet des arbres.

Le Golf Stream se réchauffe et perturbe les océans, la faune, la flore et l'atmosphère. L'eau de mer remonte les fleuves, l'eau salée se mélange à l'eau douce, le sel tue les rivières et les rives productives (le Nil, par exemple). Le littoral monte à chaque tempête de 1 à 2 m.



La France reste malheureusement à la traîne et frioleuse, dans les nombreuses actions, comme lors de la manifestation mondiale pour le climat cet hiver, alors que beaucoup de pays se sont déjà mobilisés pour cette cause. De nombreux petits génies français (et il y en a) partent à l'étranger, breveter leurs idées révolutionnaires.

Quel dommage !

Dans le cadre de ce sommet important pour l'avenir de l'humanité, la chaîne Arte, propose « Opération Climat ». Il suffit d'envoyer un film (2-3 minutes) représentant votre petit coin de paradis, vos peurs, vos espérances, au sujet de notre Planète, afin de sensibiliser tous les pays européens. Plus d'infos sur le site d'Arte. Exprimez-vous !

Source :
Conférence préparatoire sur le climat, de Nicolas Hulot, envoyé spécial du gouvernement français pour la protection de la planète - mai 2014.

Fusion des syndicats du Vuache

Les 4 et 6 février 2015, lors des comités syndicaux respectifs du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) et du Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV), les délégués réunis ont adopté à l'unanimité le projet de rapprochement entre les deux syndicats.

Rappelons qu'il s'agit ici d'une des propositions de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) dans le cadre du projet de réforme des collectivités territoriales en Haute-Savoie.

Cet été, les conseils municipaux des communes concernées (Chaumont, Chênex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy, Jonzier-Epagny, Savigny, Vers, Viry, Valleiry, Vulbens) devront prendre une délibération pour ou contre cette fusion. Le dossier retournera alors devant la CDCI qui, si une majorité de communes est favorable à la fusion, rendra un avis positif, qui sera validé par le préfet.

La fusion effective devra être réalisée pour le 1er janvier 2017, ce qui laisse aux élus la fin de l'année 2015 et toute l'année 2016 pour bien préparer ce rapprochement !

11ème édition des Rencontres autour des Vergers Traditionnels

La 11ème édition des rencontres autour des vergers traditionnels des Pays du Salève et du Vuache aura lieu à Vers, le dimanche 25 octobre 2015 de 10h à 17h, sur le thème : « Les vergers traditionnels dans l'agriculture de demain ».

Installée dans la cour de l'école élémentaire et dans le bâtiment périscolaire, cette grande manifestation conviviale organisée par les syndicats du Vuache et du Salève proposera de nombreuses animations durant toute la journée.

Il y aura de magnifiques expositions de plusieurs dizaines de variétés de fruits anciens (Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie, Verger Tiocan, etc.), des conférences, des ateliers pour les enfants, des démonstrations de taille et de plantation d'arbres fruitiers, des fabrications de jus, un marché de producteurs locaux, une buvette et, pour le déjeuner, un repas « autour de la pomme » préparé par le Comité des fêtes.

Le public pourra également découvrir les stands des associations locales (LPO, Apollon 74, la Salévienne, Pro Natura, etc.), des pressées de pommes et un concours de dessin pour les enfants, sans oublier la vente de plants d'arbres fruitiers de variétés locales.

Pour plus d'informations :

www.pays-du-vuache.fr



Demandez le programme !

La MJC du Vuache, dont Vers est une commune partenaire, présente sa nouvelle saison culturelle au Centre Ecla de Vulbens.

Samedi 26 septembre à 19h30, Espace Albert Fol
MURDER PARTY, acte 1. Soirée repas, crime et intrigues
A l'occasion d'un repas et de la présentation de la saison culturelle 2015-2016, vous allez mener l'enquête... d'étranges personnages, un crime, des indices, pour une surprenante soirée détective organisée par l'Atelier Théâtre de Minzier

Jeudi 1er octobre à 20h30, IRMA, concert soul & funk
Après la sortie de l'album Faces et une tournée de cent dates avec six musiciens (Paléo, Montreux Jazz festival, Francofolies, etc.), la chanteuse IRMA, révélation de l'année 2011, présente une nouvelle tournée plus intimiste...

Du 2 au 11 octobre, dans les serres Gesmier, à Valleiry
VIE DE GRENIER, par la Compagnie Anna & Janry
Nouvelle création théâtrale d'Anna et Janry Varnel, avec la Troupe d'Escapade. Pour restaurer la maison qu'elle loue, Donatienne doit la vider. Les objets de sa locataire et amie se souviennent de tout et racontent une vie pas ordinaire...

Du 30 octobre au 1er novembre,
OUT OF MEMORY, Théâtre du Coin
Pièce originale écrite par Vincent Dheygre. Un homme sur scène, il a tout pour lui, belle situation, belle femme, bel enfant, belle photo de famille... Pourtant sa vie bascule. Portrait d'un homme à la mer, fragile, profond, beau, vrai...

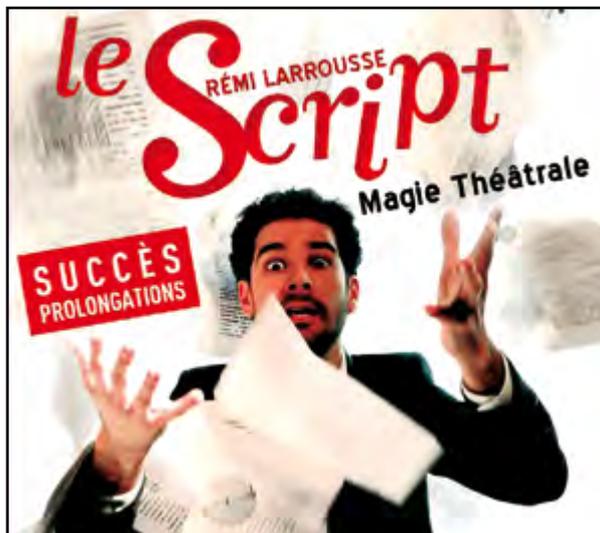
Jeudi 12 novembre à 20h30, ALEX VIZOREK
Le nouveau phénomène de l'humour belge, bien connu des auditeurs de France Inter, vous parlera d'art avec la folie qui le caractérise. Sur la scène, Magritte, Ravel, Visconti, vont côtoyer Pamela Anderson ou Julien Lepers...

Du 27 novembre au 6 décembre, FUGUEUSES, Théâtre du Coin
Dans cette pièce de Pierre Palmade, Margot décide de fuir le domicile familial le jour des 18 ans de sa fille. Au bord d'une nationale avec ses valises, elle va rencontrer Claude, qui s'est échappée de la maison de retraite des Glaïeuls...

Jeudi 10 décembre à 20h30, VIS A VIES, musique métissée
Spectacle Voisinage avec Château Rouge, pour ce duo adepte d'une chanson française mélodique et d'un « rock du Sud » aux influences multiples. Plus de 300 concerts dans toute la France pour une soirée entre humour et émotion.

Jeudi 17 décembre à 20h30, LE SCRIPT, illusionnisme théâtral
Un spectacle tout public étonnant et poétique mêlant théâtre, illusionnisme, mime et mentalisme. Sur scène, Rémi Larousse exécute malgré lui et avec les spectateurs des expériences extravagantes. Surprenant !

Infos et réservations sur le site www.mjcvuache.com



Le jumelage fête ses 25 ans

En septembre 1990, Hans Auer, maire de la ville allemande de Mössingen, dans le Bade-Wurtemberg, et André Duval, président du syndicat à vocation multiple devenu aujourd'hui la Communauté de Communes du Genevois (CCG), ont signé une charte dans laquelle est pris « l'engagement de maintenir des liens permanents entre nos populations, de favoriser les échanges dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle ».

Ainsi, au cours de ces 25 années, des volontaires et bénévoles des comités de jumelage des deux collectivités se sont rencontrés en différentes circonstances, ont échangé et ont organisé de nombreuses manifestations de part et d'autre. Chaque année, les échanges scolaires se sont poursuivis avec les élèves des collèges de Saint-Julien et du Quenstedt-Gymnasium de Mössingen.

Après les anniversaires de 1995, 2000, 2005 et 2010, la première rencontre de 2015 a revêtu une importance plus grande en y associant le plus possible les élus et la population des deux collectivités. Pour ce qui concerne le canton, la rencontre avait lieu au cours du 12 au 14 juin.

Vendredi 12 juin, 110 citoyens de Mössingen sont arrivés à bord de trois bus, ils ont été logés dans 80 familles du canton. A la tête de cette forte délégation, le maire de la ville, Michael Bulander, et sa famille.

Samedi 13 juin matin, à Saint-Julien, trois types d'activités étaient organisés à partir du site de la Paguette : visites de la ville, des aménagements de la rivière Aire côté suisse et promenade à travers le vignoble genevois. Après-midi, à Collonges, Kapla géant pour les enfants et visite du bourg pour les adultes. En fin de journée, familles d'accueil et invités se retrouvaient dans la grande salle du Centre omnisports du Salève pour une soirée de gala. En présence de Michael Bulander, de Christian Monteil, le président du Conseil départemental, de Virginie Duby-Muller, députée, de Pierre-Jean Crastes, président de la CCG, et de plusieurs maires et élus du canton, le Blasorchester de Mössingen et l'harmonie de Saint-Julien donnaient deux concerts, prélude au dîner et à une soirée dansante.

Les festivités se poursuivaient le dimanche 14 juin avec un concert de l'orchestre à cordes de l'école de musique ABC (Archamps, Bossey, Collonges), des sketches présentés par trois acteurs du petit théâtre du Salève et un nouveau concert du Blaserorchester de Mössingen. Après le déjeuner, les citoyens de Mössingen regagnaient leurs cars pour le retour en Allemagne.

La deuxième partie du jubilé aura lieu à Mössingen du 16 au 18 octobre. Tous les habitants du canton, et donc de la commune de Vers, sont conviés à cette manifestation. Renseignements et inscription sur le site du comité de jumelage :

www.jumelage-genevois-moessingen.fr

André Guillot
Président du Comité de jumelage



En 1990, la signature de la charte par Hans Auer et André Duval. Les festivités du 25ème anniversaire à Collonges, avec une partie des élus présents et le concert de l'orchestre de Mössingen.



Adela
ARCHITECTE

Arnaud de Lavareille - Architecte DPLG
Démarche HQE
1 Avenue Ganfin - 74150 Rumilly
@:adela-architecte@orange.fr
T:04 50 66 79 54 F:04 50 66 90 64
Port:06 08 52 80 04 www.adela-architecte.fr



PERRIN-CONFORT
Construction 06 07 31 71 62

Jean-François DEPOLLIER
jfdepollier@orange.fr

44, route de Collonges - 74160 ARCHAMPS
Fax 04 50 43 45 24
perrin-confort-immobilier.com

GITE RURAL
accès PMR

LADOY Denis

467 route de La Motte
74160 VERS
Tél. 04 50 35 26 41
contact@ldgite.fr



FIDELEC 74
ELECTRICITE GENERALE-CHAUFFAGE ELECTRIQUE

102 ZA LES GRANDS PRES
74160 PRESILLY
04 50 38 96 33
06 09 41 35 03
fidelec@hotmail.fr

SAXOD F.

Illuminer vos projets est notre métier



BESSON
TRAVAUX PUBLICS

Réseaux d'eau
et d'assainissement

**Routes
et voirie**



**Equipement
hydraulique**



**Z.A des Illes
b.p 36 - 74270 MARLIOZ
Téléphone 04.50.77.82.78
Télécopie 04.50.77.83.31**



Jacques Gros
paysagiste

- *Espaces Verts* 230 Chemin de Germagny 74160 VERS
- *Clôtures* Tel:04.50.04.75.69 Mobil:06.17.58.64.59
- *Terrasses* e-mail:jacogros@hotmail.com
- *Renovation, maçonnerie*
- *Piscine*

BARTHASSAT Gary Paysagiste

Entretien d'espaces verts
Maçonnerie paysagère
Elagage, Abattage

302 chemin du puits
74 580 VIRY

06 27 91 29 40
barthassatgary@gmail.com

LES ÉCOLES - Année 2014-2015



LES ÉCOLES - Année 2014-2015



École primaire (CP-CE1), classe d'Audrey Julien, avec Pascale Gaillard (Atsem)



École primaire (CE2-CM1-CM2), classe d'Élodie Geslin et de Laure Tollard